



UN CONTRÔLE INSUFFISANT DES DONNÉES FISCALES FAITES AUX ASSOCIATIONS

Conseils pratiques publié le 08/03/2021, vu 564 fois, Auteur : [Redada](#)

La Cour des comptes a rendu public un référé, adressé le 8 décembre 2020 au Premier ministre, sur la fiscalité des dons en faveur des associations.

Alors que la délivrance de reçus fiscaux sans agrément préalable est une singularité française, comme l'a rappelé la Cour dans son rapport de 2018 sur le soutien public au mecenat d'entreprise, les contrôles réalisés par l'administration fiscale demeurent peu nombreux et peu approfondis.

Depuis le 1er janvier 2017, l'article L14 A du livre des procédures fiscales autorise l'administration à engager un contrôle spécifique sur les associations émettant des reçus fiscaux pour des dons ouvrant droit à un avantage fiscal pour le donateur. Mais la portée du contrôle des reçus émis reste limitée. En effet, l'administration fiscale ne peut vérifier que la concordance entre le montant des dons récoltés et celui des reçus fiscaux émis. Cette procédure ne permet pas ainsi de contrôler les conditions de l'éligibilité au régime du mecenat (gestion intéresse, cercle restreint de personnes ou absence de caractère lucratif), ni si l'activité prépondérante de l'association relève de celles susceptibles d'ouvrir droit au régime du mecenat. Une évolution du cadre juridique en ce domaine, envisagée il y a plusieurs années, paraît aujourd'hui souhaitable. Le projet de loi précité pourrait en offrir l'occasion.

Peu contrôlés du côté des associations bénéficiaires, les dons ouvrant droit à déduction fiscale ne le sont pas davantage pour les donateurs. La Cour, dans son rapport de 2018, l'avait déjà souligné pour le mecenat d'entreprises. La situation n'est guère différente s'agissant des particuliers. Avant le passage à la déclaration dématrialisée, les ménages devaient indiquer les noms des organismes bénéficiaires de leurs dons dans une annexe à leur déclaration annuelle de revenus. Cette exigence a été abandonnée en 2014, même si les ménages doivent conserver les pièces justificatives en cas de contrôle.

Or pour de nombreux points de sa déclaration, le contribuable est tenu de communiquer des informations précises pour justifier des abattements de revenus imposables ou des réductions, comme les bénéficiaires de pensions alimentaires, les dépenses au titre d'emplois de salariés à domicile ou les organismes bancaires auprès desquels il a emprunté. Il serait justifié qu'il en soit de même pour les associations bénéficiaires des dons ouvrant droit à réduction d'impôts. Une telle disposition, utile en cas de contrôle fiscal, aurait également un effet dissuasif. Le rétablissement de cette obligation déclarative, qui nécessiterait l'adoption d'un texte législatif, devrait garantir le respect de la protection des données personnelles (RGPD).

Source : actualitesdudroit.fr

Pour plus d'infos : [Une association peut-elle remettre un reçu fiscal pour don ?](#)

Voir aussi notre guide : [Recevoir des dons 2020-2021](#)

Articles sur le même sujet :

- [Guide pratique de l'association](#)
 - [Recevoir des dons](#)
 - [Obtenir une subvention publique](#)
 - [Organiser une loterie associative](#)
 - [Organiser une buvette](#)
 - [Rémunérer un dirigeant d'association](#)
 - [Rembourser les frais d'un bénévole](#)
 - [Réussir l'assemblée générale de son association](#)
 - [Réussir la création d'une association](#)
-
- [A quelles conditions une association peut-elle recevoir des dons ?](#)
 - [Dons aux associations : quelle réduction d'impôt ?](#)
 - [Comment déduire un don sur l'impôt sur la fortune immobilière ?](#)
 - [A quelles conditions un don alimentaire donne-t-il droit à une réduction d'impôt ?](#)
 - [Comment évaluer un don en nature ?](#)
 - [Une association peut-elle remettre un reçu fiscal pour don ?](#)
 - [Appel public à la générosité : à quelles conditions ?](#)
 - [Qu'est-ce qu'une association d'intérêt général ?](#)
 - [Comment demander un rescrit mécénat ?](#)
 - [Les dons perçus par une association sont-ils imposables ?](#)
 - [Associations : comment recevoir un legs ou une donation ?](#)
 - [Comment trouver un mécène pour financer une association ?](#)
 - [Comment trouver un sponsor pour financer une association ?](#)